

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du Jeudi 11 Avril 2024

Présents : Pascale CIEPLAK, Fabrice MOUNAL, Catherine PICAULT, Catherine GAUTHIER KUPCZAK, Dominique MOURLON, Danièle BAUDIN, Laurent VITET, David PETRICOLA, Michel FERNANDEZ

Procuration : Céline BLADIER-SIGAUD ayant donné procuration à Laurent VITET
Delphine MEILHAC ayant donné procuration à Michel FERNANDEZ
Elodie DEJAMMES ayant donné procuration à Fabrice MOUNAL
Julien MAURIE ayant donné procuration à David PETRICOLA

Secrétaire de la séance : Michel FERNANDEZ

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 07 mars 2024
- Vote des budgets : Commune - Eau – Assainissement
- Délibérations : Emploi saisonnier / Devis FDEL / Suppression d'un emploi permanent
- Tours de gardes des Elections Européennes du dimanche 09 juin 2024
- Questions et informations diverses.

La séance est ouverte à 18H09.

1 – Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 07 mars 2024

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 07 mars 2024

2 - Vote des budgets : Commune - Eau – Assainissement

COMMUNE

Section de fonctionnement

Le budget global en **dépenses** de la section de fonctionnement s'élève à **944 829,48 €**

o Charges de gestion générale	105 166,76 €
o Charges de personnel et frais assimilés	282 300,00 €
o Atténuations de produits	55 424,42 €
o Charges de gestion courante	179 031,00 €
o Charges financières (intérêts emprunts en cours)	8 441,16 €
o Opération d'ordre de transfert entre sections	56 266,00 €
o Virement à la section d'investissement	258 200,14 €
o Total dépenses fonctionnement	944 829,48 €

Les **recettes** sont évaluées à : **680 193,30 €**

Excédent de fonctionnement reporté de **264 636,18€** Soit un total de **944 829,48 €** dont :

○ Atténuation des charges	1 700,00 €
○ Produits des ventes	51 138,00 €
○ Impôts / taxes et fiscalité locale	533 531,00 €
○ Dotations et participation	76 600,46 €
○ Autres produits de gestion courante et produits spécifiques	17 223,84 €
Total recettes fonctionnement	680 193,30 €

Section d'investissement

Dépenses :

○ Restes à réaliser	5 378,24 €
○ Dépenses d'investissement	341 374,83 €
○ Soit un total de	346 753,07 €

Recettes :

○ Recettes d'investissement	330 052,37 €
○ Solde d'exécution reporté ou anticipé	16 700,70 €
○ Soit un total de	346 753,07 €

Le budget soumis au vote a été approuvé :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

EAU

Section de fonctionnement

Dépenses définies à 144 922,05€ pour des recettes de 87 600,21€ auxquelles il faut ajouter un résultat reporté de 57 321,84€ soit un total de : 144 922,05€

Section d'investissement

Dépenses :

○ Restes à réaliser	3 202,61 €
○ Solde d'exécution négatif 2023	40 138,07 €
○ Dépenses d'investissement	97 638,86 €
○ Soit un total de	140 979,54 €

Recettes :

○ Recettes réelles d'investissement	56546,96€
○ Virement de la section de fonctionnement	69900,58€
○ Transfert entre section	14532,00€
○ Soit un total de	140979,54€

Le budget soumis au vote a été approuvé :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement

Dépenses définies à 119 575,13€ pour des **recettes** de 69 480,49€ auxquelles il faut ajouter un résultat reporté de 2023 de 50 094,64 € soit un total de : 119 575,13€

Section d'investissement

Dépenses :

○ Restes à réaliser	7 533.48 €
○ Dépenses d'investissement	48 244.24 €
○ Solde d'exécution négatif 2023	14 524,49 €
○ Reprise de subvention	3 027.08 €
○ Soit un total de	73 332,29 €

Recettes :

○ Recettes d'investissement	30 891,20 €
○ Virement de la section de fonctionnement	42 438,09 €
○ Soit un total de	73 332,29 €

Le budget soumis au vote a été approuvé

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Taux d'imposition :

Le taux d'imposition a été voté à l'unanimité par l'ensemble du Conseil Municipal, l'augmentation sera de **1,0%** pour cette année.

3 - Délibérations :

a) Emploi saisonnier :

Afin de palier au surcroît d'activité (entretien espaces verts + vacances d'été), la mairie souhaiterait se renforcer d'un emploi saisonnier d'adjoint technique sur une période allant du 01/05/24 au 31/08/24.

Le Conseil Municipal est favorable à cette création de poste.

b) Devis FDEL :

Ce devis s'élève à 139,08 € HT pour la réparation de câbles arrachés sur la commune.

L'ensemble du Conseil Municipal valide ce paiement.

c) Suppression d'un emploi permanent :

Suite au départ à la retraite de Monsieur Dominique MOULENE au titre d'agent maîtrise principal à compter du 01/01/2024, cette suppression de poste doit faire l'objet d'une délibération.

Le Conseil Municipal approuve cette délibération.

4 - Tours de gardes des Elections Européennes du dimanche 09 juin 2024

Les tours de gardes pour les prochaines élections Européennes du 09 juin ont été instaurés.

A noter que le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

5 - Questions et informations diverses.

SYDED : Dans le cadre du programme 2024 d'intervention du SYDED du Lot, nous avons reçu le montant du contrat d'assistance technique à l'assainissement collectif et aux traitements des boues pour l'année.

Ce montant s'élève à : **9 210,00 € HT.**

Lavoir : Une source s'écoule dans notre lavoir, nous souhaiterions connaître la qualité de son eau.

L'ARS du Lot nous informe qu'il est très fastidieux de maintenir une eau potable.

En effet, cette eau subit les changements climatiques (grosses pluies...) pouvant modifier sa qualité sanitaire à tout moment la rendant non potable.

Suite à cette problématique ingérable, l'ensemble du Conseil Municipal décide de poser une plaque permanente « **Eau non potable** » à proximité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

